

et beaucoup plus susceptible de résolution qu'il ne l'est malheureusement en réalité. Je ne sais si les Canadiens ont jamais partagé ce point de vue (et j'en doute vu notre longue expérience des opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient), mais les événements qui se sont produits depuis 1976 ont certainement montré les obstacles qui parsèment le chemin vers un règlement pacifique. Les problèmes dont nous discutons en 1976 n'ont toujours pas été réglés ; ils restent ainsi au nombre des questions qu'il faut résoudre avant que le processus de paix ne puisse progresser. En Israël, j'ai eu de longs entretiens sur le rôle central des résolutions 242 et 338 comme fondement d'un règlement pacifique, et sur la nécessité que ses voisins arabes reconnaissent Israël. J'ai aussi discuté de la nécessité du retrait israélien des territoires occupés en 1967, des obstacles à un règlement pacifique que dressait l'implantation de colonies de peuplement dans les territoires occupés et de la nécessité de trouver une solution au problème palestinien, qui reconnaisse les droits des Palestiniens.

Dans ma déclaration au Comité du Sénat, j'ai réitéré nos vues sur ces diverses questions qui vous sont bien connues. J'ai fait part de ces vues non seulement dans les milieux parlementaires mais aussi à l'occasion de mes entretiens aux Nations Unies avec le ministre des Affaires étrangères Shamir.

Initiatives de paix

Depuis les entretiens que j'ai eus en Israël il y a sept ans, de nouveaux éléments se sont ajoutés à la question du Moyen-Orient, notamment les accords de Camp David et l'initiative du président Reagan qui, à notre avis, s'inscrit dans la perspective de Camp David et mérite d'être appuyée. Le traité de paix israélo-égyptien qu'ont engendré les accords de Camp David est l'un des rares éléments positifs de l'écheveau complexe du problème israélo-arabe et constitue la preuve que la paix est possible entre Arabes et Israéliens lorsque leurs dirigeants se révèlent de vrais hommes d'État, au sens le plus noble du terme. Camp David montre aussi combien le chemin de la paix est imprévisible. Ni le premier ministre Rabin ni moi-même n'avions pensé qu'un tel traité pouvait être à portée de la main lorsque nous en avons discuté.

Au cours de l'année qui s'est écoulée depuis votre dernière conférence annuelle, des événements de grande portée se sont produits, événements qui ont marqué non seulement les relations d'Israël avec ses voisins arabes et les territoires occupés, mais aussi Israël même.

Les promesses que renfermait le traité de paix entre l'Égypte et Israël ne se sont pas encore complètement réalisées.

Le problème palestinien

Bien qu'il revête encore plus d'importance qu'auparavant, le problème palestinien reste entier et ce, malgré que tous reconnaissent, y compris Israël, que les Palestiniens ont des droits légitimes et des exigences justes (pour utiliser le langage de Camp David) et qu'il existe diverses propositions, par exemple l'initiative Reagan, qui pourraient servir de base aux négociations. Quant à nous, nous continuons d'appuyer le droit du peuple palestinien de participer pleinement aux négociations sur son avenir